

Rue de l'Europe BP 209 44 146 CHATEAUBRIANT CEDEX Tél : 02 40 81 56 56

Dossier suivi par : Mme GALLEN <u>Marie.Gallen@ac-nantes.fr</u> Mme BRIHAT Christine.Brihat@ac-nantes.fr

Inscription 2023-2024

Les dossiers doivent être déposés complets :

- Mercredi 28 juin de 8h à 18h (journée continue)
- Jeudi 29 juin de 8h à 18h (journée continue)
- Vendredi 30 juin de 8h à 18h (journée continue)

En cas d'impossibilité, un rendez-vous peut être programmé en contactant le bureau de la vie scolaire.

Elève:

Classe: 2nde GT

Sous réserve de la décision de la commission d'affectation

Régime choisi

| INTERNE Vous pouvez choisir entre deux options: □ arrivée le dimanche soir. Tarif annuel: 1 625€ □ arrivée le lundi matin. Tarif annuel: 1 566€. La réponse pour la demande d'internat sera prononcée en fonction de la capacité d'accueil. DEMI-PENSIONNAIRE Vous pouvez choisir entre deux options: □ 5 jours: lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Tarif annuel: 576€. □ 4 jours: lundi, mardi, jeudi, vendredi. Tarif annuel: 499€. | |
|--|--|
| Liste des pièces à fournir ou à compléter | |
| Cette fiche de renseignements | |
| ☐ La fiche urgence + la copie du carnet de santé (pages de vaccinations) | |
| ☐ La fiche de demande du dossier médical scolaire | |
| ☐ La fiche intendance + un RIB | |
| 1 photo. Merci de noter le nom de l'élève derrière la photo. | |
| ☐ La copie intégrale du livret de famille | |
| ☐ La copie du jugement indiquant la garde de l'enfant (le cas échéant) | |
| ☐ La fiche pédagogique | |
| ☐ <u>Facultatif</u> : l'adhésion de 5€ à la Maison des lycéens (chèque ou espèces) | |

L'élève

| Prénoms : | | • | |
|------------------------------|---|---|--|
| Né(e) le : | | A : | |
| Nationalité : | | | |
| portable : | | @: | |
| Adresse de l'élève (si diffé | rente du responsable légal 1) : | | |
| Code Postal : | | Commune : | |
| | Scolar | rité en 2022-2023 | |
| Classe : | | Etablissement | : |
| Commune : | | Département : | : |
| ☐ Projet d'Accueil | il d'une prise en charge partico Individualisé (PAI) gnement Personnalisé (PAP) | ulière ? | |
| □ Suivi MDPH (hai | - | | |
| □ Autre. Précisez | | | |
| | Les res | sponsables lég | aux |
| Resp | onsable légal 1* | | Dàna D. Màna D. Tutana D. |
| Responsab | le financier : 🗆 oui 🔲 non | | Père |
| | | | |
| Nom : | | Prénom : | |
| Adresse : | | | |
| Code Postal : | | Commune : | |
| adomicile: | | 🕿 travail : | |
| 🕿 portable : | | @: | |
| Situation emploi: | ☐ occupe un emploi | □ au chômage | ☐ préretraite, retraite ou retiré des affaires |
| | \square autre situation | | |
| Profession : codification (| | | |

^{*}Le responsable noté en premier sera appelé en priorité.

| Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Obligatoire pour l'envoi des bulletins Prénom : | |
|--|------|
| Nom : Prénom : | |
| | |
| Adresse : | |
| Code Postal : Commune : | |
| ☎ domicile : ☎ travail : | |
| ☎ portable : | |
| Situation emploi | ı |
| affaires | |
| ☐ autre situation | |
| Profession: codification (voir tableau en bas de la page 3) [] - Intitulé: | |
| *Le responsable noté en premier sera contacté en priorité. | |
| | |
| Responsable légal autre que les parents légitimes | |
| Nom : Prénom : | |
| Tuteur ☐ Grands-parents ☐ Autre membre de la famille ☐ DISS ☐ | |
| Spécifier si le responsable légal est une famille d'accueil ou une structure d'accueil : | |
| | |
| Autre personne à contacter en cas d'accident | 1 |
| The state of the s | 4000 |
| Spécifier le lien avec la famille : | |
| Nom : Prénom : | |
| 2 : | |
| LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES | |
| 11 Agriculture sur petite exploitation 12 Agriculture sur moveme exploitation | |
| 13 Agriculteurs aur grande exploitation Life of the control of | |
| Chefe d'entreprise de 10 salariés ou plus Servicios de 10 salariés ou professione internations représentations de la commune de | |
| 33 Cadres de la fonction publique 34 Porfosseure, professions solentifiques 35 Profossions de l'information, des arts et des apretacies 36 Profossions de l'information, des arts et des apretacies 37 Cadres administratifs et compressions d'estratiques | |
| 27 Cadres administratify at commerciatur d'antique prise 38 Ingénieurs et cadres techniques d'antique font portes 42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés 42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés | |
| 43 Professions intermédiaires de la santé et du trevail social 44 Ciergé, religieux 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique | |
| 46 Professions intermédiaires administratives et commerciates des entre prises 47 Techniciens 48 Contremaitres, agents de mattres | |
| 52 Employés civils et apents de service de la fonction publique 53 Policiers et militaires 54 Employés administratifs d'entreprise | |
| 55 Emjloyès de commerce 56 Personneis des services directs aux particuliers *********************************** | |
| 62 Ourriers qualifiée de type industriel 63 Ourriers qualifiée de type artisanal 64 Chauffeurs | |
| 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport 67 Ouvriers non qualifiés de type inclustriel 68 Ouvriers non stallifiés de type inclustriel 69 Ouvriers agricoles 69 Ouvriers agricoles | |
| 71 Anciers a ricolature ex Piolaris 72 Anciers a riconteurs ex Piolaris 73 Anciers a ritisans, commerciants, chefs d'entreprise | |
| 74 Anciens cedree 75 Anciennee indessions intermédiaires 77 Anciens employés 78 Anciens employés | |
| 81 Chômeurs n'ayan I mais travallé 83 Milliaires du continuent | |
| 84 Elèves étudiants 85 Personnes diverses sens activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) 86 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités) 88 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités) | |
| | |

^{*}Le responsable noté en premier sera appelé en priorité.

| p= | | | |
|--|---|--------------------------|--|
| | DROIT A | L'IMAGE | |
| J'autorise le lycée polyvalent Guy I | vlôquet - Etienne Lenoir à | utiliser les photogra | aphies prises dans le cadre scolaire : |
| | □ ουι | □ NON | |
| Cette autorisation concerne : - les documents de présentation - le site internet du lycée quel que soit le support choisi : papier, sup | du lycée et des activités pédago port analogique ou numérique. | giques ou périscolaires, | les journaux, |
| Les photographies ne seront ni communiq données est garanti aux personnes représe | | | on autorisés. Conformément à la loi, le libre accès aux leur droit aux images les concernant. |
| | | | |
| | COMMUNICAT | TION D'ADRES | SSE |
| | aux associations | de parents d'é | élèves |
| J'autorise la communication de m | | | ves (utile pour les élections et les conseils de classe) : |
| <u> </u> | □ oui | □ NON | |
| | | | |
| | ••••• | ••••• | • • • • • • • • • • • • • • • • • • • |
| | Date : | | 5··· |
| | Signatures : | | |
| Père : Mère | : Elève | e: | Autre responsable : |
| | | | n |
| | | | (A) |
| • | | | |
| | •••••• | | • • • • • • • • • • • • • • • • • • • |

Frais de scolarité :

Les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé d'informations nominatives.

aucun

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant que vous pouvez exercer soit auprès de votre établissement, soit auprès de votre rectorat d'académie.



l'infirmière scolaire de l'établissement.

FICHE D'URGENCE (2023-2024)

| . 1 | | Nom: | | Prénom : |
|---|----------------|--|-------------------|---|
| | | Classe: (rentrée 2023) | | Date de naissance : |
| Régime de scolarité : | ☐ Demi-pe | ensionnaire | ☐ Externe | |
| Nom et adresse des parent | s ou du respo | onsable légal : | | |
| | | | | |
| | | | | |
| En cas d'accident, l'établisse donnant au moins un numér | | | ar les moyens le | s plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous |
| N° de téléphone du domicile | · | | | |
| N° de portable du père : | | N° (| de portable de la | mère : |
| N° de travail du père : | ••••• | N° | de travail du mèr | re: |
| | | | | |
| La famille est immédiatemer | it avertie par | nos soins. Un élève mineur | ne peut sortir de | es de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. l'hôpital qu'accompagné de sa famille. l), il pourra être engagé des moyens de transport à la |
| Date du dernier rappel de v | accin antitéta | inique : | | |
| (Nouveau schéma : 3 injectio | ns à 2-4-11 r | nois, rappel à 6 ans – 11/13 | ans – 25 ans) | |
| Observations particulières o précautions particulières à p | | z utiles de porter à la connai | ssance de l'établ | issement (allergies, traitements en cours, |
| Nom, adresse et n° de télép | hone du méc | ecin traitant : | | |
| Votre enfant bénéficie-t-il d' | un Protocole | d'Accueil Individualisé (PAI |) pour un problè | me de santé ?: □ Oui □ Non |
| début d'année scolaire | . Si vous so | par les familles à chaque uhaitez transmettre des pouvez le faire sous | | des parents ou du représentant légal : |
| | | médecin scolaire ou de | | |

En retour (1)

DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL*

MISSION DE PROMOTION
 DE LA SANTÉ
 EN FAVEUR DES ÉLÈVES

| Nom de l'élève : Né(e) le | Prénoms : |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| Établissement où est Inscrit l'élève | Établissement d'où ylent l'élève |
| Nom : | Nom : |
| Rue n° | Rue, nº |
| Commune : Arr' (pour Parls) : | Commune : Arr' (pour Paris) : |
| Département : Pays : | Département ; Pays : |
| Classe: | Classe : |

Élève non inscrit _____ à l'école indiquée.

Autres raisons de non-envol :

⁽¹⁾ Encadrer les mentions utiles.
* Cel imprimé, une fois complété, doit être renvoyé avec le dossier médical



FICHE INTENDANCE (2023-2024)

Inscription au service internat et/ou restauration

| - | Nom de l'élève : | | | | |
|----------|---|---|--|--|--|
| μ | Môquel-Lenoir Prénom: | | | | |
| | Classe: | | | | |
| Ré | Régime choisi : (merci de ne cocher qu'un régime) | | | | |
| A | > INTERNE (facturation trimestrielle au forfait) | | | | |
| | arrivee le dimanche soir larit annual • 1675£ | ans tous les cas, merci de joindre ur I B (au format IBAN BIC) pour le | | | |
| | ☐ arrivée le lundi matin. Tarif annuel : 1566€ Ve | ersement des bourses, des aides | | | |
| > | > DEMI-PENSIONNAIRE (facturation trimestrielle au forfait) | ociales et des éventuels trop perçus. | | | |
| | 5 jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Tarif annue | 1:576€ | | | |
| | ☐ 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi. Tarif annuel : 499€ (Si exigée avant le passage au self et <u>avec réservation</u> | un repas est pris le mercredi, la somme de 4,66€ est | | | |
| > | > EXTERNE (maximum 2 fois par semaine avec la carte de self créditée g | et avec réservation : 4.66€/repas) | | | |
| > | APPRENTI avec internat (facturation proratisée au forfait) | | | | |
| | > APPRENTI sans internat (avec la carte de self créditée <u>et avec réserva</u> | <u>tion</u> : 4.66€/repas) | | | |
| rep | Le paiement des frais d'hébergement au forfait permet au lyc repas à un prix compétitif. La réservation pour les élèves extern le gaspillage alimentaire. | | | | |
| | Le changement de régime est possible en fin de trimestre avec un est adressée au Proviseur pour toute demande en cours de trim | | | | |
| Во | Bourses: | | | | |
| | Votre enfant est-il boursier? | | | | |
| Pro | Prélèvement automatique : | | | | |
| Si v | Si votre enfant n'est pas boursier et apprenti, souhaitez-vous opter pour le pr | élèvement automatique ? | | | |
| | Oui : complétez l'autorisation de prélèvement (voir au dos) | | | | |
| | □Non | | | | |
| Re | Responsable qui paie les frais de scolarité : | | | | |
| | Je soussigné (e), m'engage | | | | |
| | montant des frais scolaires à ma charge. | a payer, survaire la regiementation en vigueur, le | | | |
| | - | | | | |
| | | | | | |

Signature du responsable légal et financier :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Restauration et / ou hébergement

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA):

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Agent compta.LPO MOQUET-LENOIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Agent compta.LPO MOQUET-LENOIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 17 ESD 545329

| | \ \tag{\tag{\tag{\tag{\tag{\tag{\tag{ | | | |
|---|---|--|--|--|
| DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER | DESIGNATION DU CREANCIER | | | |
| Nom : | Nom : Agent compta.LPO MOQUET-LENOIR Adresse : rue de l'Europe BP209 | | | |
| Code postal : 44146 Ville : Ville : CHATEAUBRIANT CEDEX Pays : FRANCE | | | | |
| DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER | | | | |
| IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) | IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IRAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC) | | | |

Paiement ponctuel

Signature:

MERCI DE COLLER VOTRE RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

X

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



INSCRIPTION AU SERVICE INTERNAT ET/OU RESTAURATION (2023-2024)

Notice à conserver par la famille

Il est important de renseigner correctement la fiche d'intendance et de joindre les documents demandés pour être assurés d'être inscrit dès la rentrée et de bénéficier du tarif approprié.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le service l'intendance. (Elisabeth.lehours@ac-nantes.fr)

REGLEMENT DU FORFAIT DEMI-PENSIONNAIRE OU INTERNE

Les frais de restauration et d'hébergement sont facturés au trimestre. La facture est envoyée par mail à la personne qui paie les frais de scolarité.

S'agissant d'un forfait, les repas non pris sont facturés. Cependant, sous certaines conditions, il est possible de réduire les factures de restauration et d'hébergement. Cette réduction prend le nom de « remise d'ordre », elle est appliquée sur le montant du forfait selon les modalités suivantes :

Remises d'ordre

Les conditions d'attribution des remises d'ordre, qu'elles soient consenties de plein droit ou accordées sous condition à la demande des familles, sont fixées par le Conseil Régional.

Remises d'ordre consenties de plein droit :

- Participation à une sortie pédagogique ou voyage scolaire organisé par l'établissement pendant le temps scolaire lorsque le lycée ne prend pas en charge la restauration ou l'hébergement durant tout ou partie de la sortie ou du voyage;
- Stages en entreprise
- Fermeture du service de restauration ou d'hébergement pour cas de force majeure ou sur décision du chef d'établissement
- Période de suspension de cours lorsque l'établissement est centre d'examen et n'est pas en capacité d'accueillir les élèves
- Exclusion définitive ou renvoi temporaire à partir du 1er jour ou retrait de l'établissement sur invitation de l'administration

Remises d'ordre accordées sous conditions, à la demande de la famille :

- Absence pour maladie ou accident supérieure à 5 jours consécutifs
- Absence pour raison familiale supérieure à 5 jours sur production d'un justificatif, à l'appréciation du chef d'établissement

Changement de régime

Les modifications d'inscription ou la radiation de la demi-pension ou de l'internat peuvent intervenir à la fin de chaque trimestre sur demande écrite adressée au Proviseur. Un changement de régime en cours de trimestre ne pourrait être accordé que pour des raisons familiales ou de santé sérieuses et motivées. En dehors des cas exceptionnels, le forfait demi-pension ou de l'internat est dû pour le trimestre en cours, que l'élève concerné fréquente ou non le self du lycée.



Modalités de règlement :

Le règlement s'effectue soit :

- par virement sur le compte BIC : 10071 44000 00001001000 69

IBAN: FR76 10071 44000 00001001000 69 - BIC: TRPUFRP1

- en espèces ou par carte bancaire à l'intendance,
- par chèque à l'ordre de « Agent Comptable du Lycée Môquet Lenoir » dès réception de la facture (avis aux familles) adressée chaque trimestre,
- par prélèvement automatique mensuel directement sur votre compte sauf pour les apprentis et les boursiers,

En cas de difficultés financières, une aide peut être obtenue en sollicitant **chaque trimestre** l'assistante sociale du lycée Mme Moisan Solenn : solenn.moisan@ac-nantes.fr

| Tarifs ⁽¹⁾ 2023 (à titre indicatif) (1) Les tarifs sont revus au 1er janvier par le Conseil Régional sur proposition du Conseil d'Administration du lycée auquel participent les représentants des parents d'élèves | | Paiement par virement ou chèque | Prélèvement automatique |
|---|----------------------|--|--|
| | | Paiement au trimestre, après réception de la facture | 9 mensualités : de novembre à juillet |
| Documents à fournir | | Fiche intendance RIB (au format IBAN BIC) | Fiche intendance RIB (au format IBAN BIC) Mandat de prélèvement |
| Demi-pension Forfait 5 jours : 576 € /, an | Septembre - décembre | Forfait 5 jours : 226.52 € Forfait 4 jours : 198.18 € | Novembre: 60 € - Décembre: 60 € - Janvier: ajustement du prélèvement en fonction du montant réel du trimestre |
| forfait 4 jours : 499 € // an (tous les jours sauf le mercredi – en cas de repas | Janvier – mars | Forfait 5 jours : 174.74 € Forfait 4 jours : 152.18 € | Février : 50 € - Mars : 50 € - Avril : ajustement du prélèvement en fonction du montant réel du trimestre |
| exceptionnel le mercredi, la somme de 4,66€ est exigée avant le passage au self avec réservation) | Avril - juillet | Forfait 5 jours : 174.74 € Forfait 4 jours : 148.64 € | Mai : 50 € - Juin : 50 € - Juillet : ajustement du prélèvement en fonction du montant réel du trimestre |
| Internat à partir du dimanche soir : 1625 € / an Internat du lund | Septembre - décembre | Interne dimanche soir : 639.04€ Interne lundi matin : 615.84 € | Novembre : 190 € - Décembre : 190 € - Janvier : ajustement du prélèvement en fonction du montant réel du trimestre |
| | Janvier – mars | Interne dimanche soir : 492.98€ Interne lundi matin : 475.08 € | Février: 160 € - Mars: 160 € - Avril: ajustement du prélèvement en fonction du montant réel du trimestre |
| matin: 1566 € / an | Avril- juillet | Interne dimanche soir : 492.98€ Interne lundi matin : 475.08 € | Mai : 160 € - Juin : 160 € - Juillet : ajustement du prélèvement en fonction du montant réel du trimestre |

Prélèvement automatique

Il est proposé aux parents d'élèves de régler la demi-pension ou l'internat par prélèvements mensuels. Ce moyen de paiement simple et sécurisé permet de répartir en mensualités fixes le paiement. Une feuille intitulée « Mandat de prélèvement SEPA » est jointe à cette notice, au dos de la fiche intendance.

Les titulaires des comptes sont invités à prendre toute disposition pour veiller à approvisionner le compte. En cas de rejet de prélèvement, cette option sera automatiquement supprimée, et ce pour l'année scolaire entière.

Cas des élèves boursiers

Les élèves boursiers en attente de reconduction de bourse ou les élèves en attente de notification de bourse sont priés de cocher la case correspondante sur la fiche intendance, <u>ces élèves ne pourront bénéficier du prélèvement automatique.</u>

Modalités de fonctionnement

L'accès au self se fait au moyen d'une carte personnelle délivrée <u>gratuitement</u> pour **la durée de la scolarité**. En cas de perte, de dégradation, les suivantes seront facturées <u>7 €</u> l'unité.

Un élève qui a oublié sa carte doit se munir d'un ticket de remplacement à la borne située près de l'accueil dans le hall central ou en demander un au service intendance.



FICHE PEDAGOGIQUE 2nde GT – Année scolaire 2023-2024

| NO | NOM | ETABLISSEMENT D'ORIGINE |
|------|--|--|
| **** | Langues v | ivantes A et B |
| □ LV | 'A ANGLAIS | □ LVB ALLEMAND □ LVB ESPAGNOL |
| | (non déte Indiquer 2 vœux (de A:à F) pa (voir la présentation de | nt optionnel général ou technologique erminant pour l'orientation) armi les options possibles indiquées ci-dessous chacune d'elles au dos de ce document) |
| | Vœu 1 : | Vœu 2 : |
| Α | LATIN | |
| В | SCIENCES ET LABORATOIRE | |
| С | CREATION ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQU | JES |
| D | SANTE ET SOCIAL | |
| Е | MANAGEMENT ET GESTION | • |
| □ Se | Enseignement facultatif choisi lors de ection européenne anglais | eignement facultatif e l'inscription doit être suivi tout au long de l'année scolaire. |
| | Date et signature de l'élève | Date et signature des parents |
| | | |





ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS POSSIBLES

Chaque élève doit choisir <u>1 enseignement optionnel</u> (1h par semaine). Cet enseignement optionnel peut donner aux lycéens un avant-goût de ce que seront les matières dominantes en 1ère et en Terminale, et leur permettre aussi de tester leurs aptitudes.

Ils aident ainsi les lycéens à anticiper et à construire leur parcours de formation, ces enseignements ne sont pas déterminants pour la suite.

LATIN (choix A)

Explorer 3 sujets d'étude : l'homme romain, le monde romain et les figures héroïques et mythologiques ; pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une œuvre intégrale.

SCIENCES ET LABORATOIRE (choix B)

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité. Chacun d'eux peut être abordé au travers de méthodologies et d'outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).

CREATION ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES (choix C)

Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable ; explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, des domaines techniques et des méthodes d'innovation.

SANTE ET SOCIAL (choix D)

Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

MANAGEMENT ET GESTION (choix F)

Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude des structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations...).



LA RÉGION OFFRE UN ORDINATEUR AUX ÉLÈVES DE SECONDE #MonOrdiAulycée



Liberté, égalité, connecté

Pour la préinscription obligatoire et plus d'informations sur le dispositif, rendez-vous sur **paysdelaloire.fr/monordiaulycee**



CE PROJET EST CO-FINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
dans le cadre du Plan de relance REACT-EU de l'Union européenne



« JE VEUX BÂTIR POUR LES JEUNES LE MEILLEUR AVENIR QUI SOIT!»

Ma responsabilité en tant que Présidente de la Région des Pays de la Loire est de vous offrir les meilleures conditions pour réussir et exprimer votre talent. C'est pour cette raison que la Région vous remettra, à la rentrée prochaine, un ordinateur portable.

Cet outil, configuré et prêt à l'emploi, est une vraie marque de confiance et d'encouragement vis-à-vis de la jeunesse. Conçu pour vous aider à travailler, vous cultiver et vous orienter, il vous suivra tout au long de votre scolarité et au-delà dans vos études supérieures ou encore dans votre entrée dans la vie active.

Cet ordinateur est également un puissant outil d'égalité des chances. Il permet à chacun d'entre vous de bénéficier de la même chance de faire vos preuves par votre travail et votre mérite, w

Je vous souhaite le meilleur et surtout de vous épanouir et d'être heureux dans notre belle région des Pays de la Loire qui vous donne toutes les chances pour réussir !

Christelle MORANÇAIS Présidente de la Région des Pays de la Loire

QUI EST CONCERNÉ?

Tous les lycéens entrant en classe de Seconde et les élèves de 1re année de CAP dans :

- un établissement situé en Pays de la Loire;
- un établissement public ou privé sous contrat d'association avec l'État :
- un lycée d'enseignement général et technologique, professionnel, polyvalent ou agricole ;
- un Établissement régional d'enseignement adapté (EREA):
- une Maison familiale rurale (MFR).

COMMENT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF?

En se préinscrivant sur le site de la Région des Pays de la Loire : paysdelaloire.fr/monordiaulycee

QUAND EST-IL REMIS AUX ÉLEVES?

La remise de l'ordinateur se déroule à partir de la rentrée dans l'ensemble des lycées publics et privés des Pays de la Loire. UN ESPACE DÉDIÉ
À L'ORIENTATION,
ACCESSIBLE DEPUIS LE BUREAU
DE L'ORDINATEUR

